



# REGLEMENT DE LIGUE SAISON 2011 / 2012

## SOMMAIRE

### **I. Organisation générale.**

- a) Horaires des compétitions.
- b) Plateaux d'évolution
- c) Engagements.
  - 1. des tireurs.
  - 2. des arbitres.

### **II. Règles médicales.**

- a) La licence.
- b) Les surclassements.

### **III. Critères de sélection aux championnats de France.**

- a) Minimes.
- b) Cadets. Juniors. Seniors.

### **IV. Critères de sélection aux épreuves de nationale1.**

### **V. Sélection des épreuves de Zones**

### **VI. Classements des tireurs (classements ligues)**

### **VII. Formule des épreuves de ligue**

- a) Individuel
- b) Equipes
- c) Vétérans

### **VIII. Critérium benjamins**

### **IX. Normes des tenues**

### **X. Aide aux clubs organisateurs .**

#### **Annexes :**

- 1. Formule des épreuves.
- 2. Barèmes des points.

Le règlement des épreuves est le document officiel de la ligue permettant à la fois aux clubs, enseignants, tireurs et organisateurs d'appliquer les règles adoptées par le comité directeur pour la saison en cours. Les règles relatives à l'organisation des épreuves sont définies et précisées dans le document « Cahier des charges des épreuves régionales 6 armes toutes catégories ».

## I. Organisation générale.

### a) Horaires des compétitions.

Samedi :	13 h 30	Dernier appel.
Dimanche :	10 h 00	Dernier appel

En cas d'organisation de plusieurs compétitions, l'organisateur se réserve le droit de décaler les horaires, mais en aucun cas le dernier appel ne pourra avoir lieu avant 09 h 30.

### b) Plateaux d'évolution

Les organisateurs doivent obligatoirement délimiter les plateaux d'évolutions, pistes, recul et espaces arbitres, avec des barrières, des chaînes ou de la rubalise. Ces plateaux sont exclusivement réservés aux tireurs en lice et aux arbitres. Il devra tant que possible organiser une circulation tout autour pour les capitaines d'équipes.

Ces derniers seront autorisés à pénétrer sur les plateaux :

- ✓ Pendant la minute lors des tableaux d'élimination directe,
- ✓ Avec l'autorisation de l'arbitre pour un problème matériel pendant les poules et tableau

**DANS TOUS LES CAS, LA REGLE DE LA COURTOISIE SERA APPLIQUEE AINSI QUE LE R.I. POUR LES EPREUVES ET LES REGLEMENTS DE LA FFE, DE LA ZONE ET DE LA LIGUE**

### c) Engagements

#### Tireurs

Les engagements se font obligatoirement "en ligne" sur le site de la FFE pour toutes les épreuves et toutes les catégories, se déroulant sur le territoire de la Ligue, y compris les animations départementales.

Dans le cas où le tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu. Les tireurs concernés devront avoir prévenu l'organisateur de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où l'équipe ne serait pas engagée dans les délais et à l'aide du système des engagements en ligne, celle-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquittée d'un droit d'engagement égal à 4 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu. Les équipes concernées devront avoir prévenu l'organisateur de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles.

Droit d'engagement pour les épreuves de ligue :

- Individuel : 10 €
- Equipes : 16 €

### Arbitres.

Réglementation de l'arbitrage fédéral en vigueur

**RAPPEL** : Chaque club engageant plus de 3 tireurs dans une arme, doit présenter un arbitre du niveau autorisé pour assurer sa tâche conformément aux règles définies. Cet arbitre sera non engagé comme tireur et il percevra l'indemnité d'arbitrage. En cas d'absence de cet arbitre, les tireurs de ce club ne seront pas autorisés à disputer la compétition.

## II. Règles médicales.

### a) La licence.

Conformément à l'article 36.22.1 du nouveau code de la santé publique, la participation aux compétitions est subordonnée à la possession d'une licence sportive. Ce document est la preuve que la délivrance d'un certificat médical mentionnant **l'absence de contre indication à la pratique sportive en compétition** datant de moins d'un an est archivé au club d'appartenance (responsabilité du président de club).

### b) Surclassement

Le simple surclassement est automatique, sauf contre indication médicale.

Il doit être mentionné sur le certificat médical.

Le double surclassement, s'il est accordé, doit être mentionné explicitement que le certificat médical et la licence.

Il peut être autorisé pour :

- Les benjamins 2<sup>ème</sup> année : CADETS
- Les minimes 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : JUNIORS
- Les cadets 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : SENIORS.

Il doit être réservé aux escrimeurs ayant un potentiel technique prometteur. La demande est transmise, sur un formulaire agréé par la commission médicale de la FFE (dossier à demander à la ligue), au médecin de ligue, qui statue sur l'autorisation. Elle est valable un an pour une seule arme.

Le Docteur BOLLET délivrera le double surclassement valable un an, et pour une seule arme.

**Cette demande devra être faite impérativement avant le 1<sup>er</sup> janvier.**

Le dossier complet devra être transmis directement à la ligue :

### III. Critères de sélection aux championnats de France.

A/ Minimes individuel - cf le règlement de Zone

B/ Minimes équipes :

1 équipe par arme sera sélectionnée à la fête des jeunes selon les critères :

EPEE : les 3 premiers du classement sélectif + 1 désigné par la commission.

Les 2 meilleurs résultats sur 3 épreuves (2 ZONES + l'INTERZONE) seront pris en compte pour le classement selon le barème général (annexe 2)

SABRE : les 2 premiers du classement sélectif + 2 désigné par la commission.

Les 4 meilleurs résultats sur 5 épreuves (ligue 1, ligue 2, 2 zones et l'interzone) seront pris en compte pour le classement selon le barème général (annexe 2)

La commission sélectionnera 2 tireurs en fonction des résultats sur les 5 compétitions sélectives, du comportement sur ces compétitions et la participation aux regroupements.

FLEURET : les 3 premiers du classement sélectif + 1 désigné par la commission.

Les 4 meilleurs résultats sur 6 épreuves (3 ligues, 2 zones et l'interzone) seront pris en compte pour le classement selon le barème général (annexe 2)

Date	Epée	Date	Sabre	Date	Fleuret
04/12/11	Zone Cogolin	06/11/11	Ligue Aix	06/11/11	Ligue Aix
12/02/12	Zone Oyonnax	04/12/11	Zone Annecy	27/11/11	Zone Clermont
01/04/12	Inter Zone Valencienne	15/01/12	Ligue Miramas	15/01/12	Ligue Miramas
		05/02/12	Zone Gemenos	29/01/12	Zone Cabries ??
		01/04/12	Inter Zone Gemenos	01/04/12	Inter Zone Besançon
				15/04/12	CLigue Gardanne

C/ Cadets, Juniors, Seniors - cf le règlement de FFE

### IV. Sélection aux épreuves de zone minime.

Confère le règlement de Zone. La sélection s'effectue sur le classement de Ligue actualisé en fonction des Quota par arme et part catégorie.

V. Classement des tireurs (classement ligue)

- Les titres de « Champion de Provence » pour chaque arme et pour les catégories CADETS - JUNIORS - SENIORS seront attribués aux escrimeurs ayant :  
CADETS/JUNIORS le meilleur de la compétition de zone  
SENIORS le meilleur du classement de zone à issue de la saison.
- Seulement pour la catégorie Minimes, il est organisé un Championnat attribuant ce Titre.

VI. Formule des épreuves de ligue.

a) Individuel

Constitution des poules.

Ceci est valable pour toutes les catégories, excepté pour les vétérans où les formules sont définies par le règlement fédéral national.

Elle se fera en fonction :

Du classement de l'année précédente pour la première compétition.

Du classement sélectif pour les épreuves suivantes.

Formule

Pour le nombre de touches et le temps de combat, se reporter aux normes F.F.E.

Principe de base : Confère tableau annexe 1.

Constitution des poules par le classement actualisé avec décalage par club.

Tableau d'élimination directe sans repêchage.

La 3<sup>ème</sup> place ne sera pas tirée.

Pour toutes les catégories : si le nombre de tireurs est non adapté, voir le tableau de l'annexe 1 pour les formules.

**Obligation** de dédoubler les poules de 8 en respectant l'ordre des matches et le temps de repos entre les assauts.

- b) Equipes. Le règlement sera défini en cours de saison et concernera uniquement le championnat de ligue minime par équipes.

c) Vétérans.

Les catégories, les formules et l'organisation générale des compétitions vétérans seront précisées dans un document spécifique.

VII. Critérium benjamins.

**Le critérium benjamins est « OPEN » (sans quota par département).**

La formule est de un tour de poules, suivi d'un tableau d'élimination directe.  
Les armes, le terrain, le temps, les touches...font partie des documents officiels de la FFE "Règlement Sportif 2010 - Règlement des Jeunes"  
Cette épreuve est réservée aux tireurs ayant au moins le BLASON ROUGE, dont le port est obligatoire ainsi que la présentation du livret au pointage de l'épreuve.

VIII. Normes des tenues.

Conférer règlement classeur F.F.E.

IX. Rappel Cahier des Charges : Aide aux clubs organisateurs

Une aide à l'organisation sera allouée aux clubs organisateurs, suivant le nombre de participants

A l'exception des Championnats de France et des Coupes du Monde

Pour l'individuel et équipes :

de 1 à 10	40 €	de 51 à 60	130 €
de 11 à 20	60 €	de 61 à 70	150 €
de 21 à 30	70 €	de 71 à 80	170 €
de 31 à 40	90 €	de 81 à 90	190 €
de 41 à 50	110 €	de 91 à 100	210 €

au delà : 20 € par tranche de 10

Nbre de tireurs	1 <sup>er</sup> Tour	Nb Éliminé	2 <sup>ème</sup> Tour	Nb Éliminé	Tableau	Observations
2	Poule Unique	0	2 <sup>ème</sup> tour		TED	
3	Poule Unique	0	2 <sup>ème</sup> tour		TED	
4	Poule Unique	0	2 <sup>ème</sup> tour		TED	
5	Poule Unique	0	2 <sup>ème</sup> tour		TED	
6	Poule Unique	0	2 <sup>ème</sup> tour		TED	
7	Poule Unique	0	2 <sup>ème</sup> tour		TED	
8	Poule Unique	0	2 <sup>ème</sup> tour		TED	
9	1 x 5 + 1 x 4	0	1 x 5 + 1 x 4	0	9	
10	2 x 5	0	2 x 5	0	10	
11	1 x 6 + 1 x 5	0	1 x 6 + 1 x 5	0	11	
12	2 x 6	0	2 x 6	0	12	
13	1 x 7 + 1 x 6	0	1 x 7 + 1 x 6	0	13	
14	2 x 7	0	2 x 7	0	14	
15	1 x 7 + 1 x 8	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		15	
16	2 x 8	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		16	
17	2 x 6 + 1 x 5	0	2 x 6 + 1 x 5	0	17	
18	3 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		18	
19	1 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		19	
20	2 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		20	
21	3 x 7	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		21	
22	2 x 7 + 1 x 8	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		22	
23	1 x 7 + 2 x 8	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		23	
24	4 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		24	
25	1 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		25	
26	2 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		26	
27	3 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		27	
28	4 x 7	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		28	
29	3 x 7 + 1 x 8	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		29	
30	5 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		30	
31	1 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		31	
32	2 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		32	
33	3 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		TED	
34	4 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		TED	
35	5 x 7	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		TED	
36	6 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		TED	
37	1 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		TED	
38	2 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		TED	
39	3 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		TED	
40	4 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		9	
41	5 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		10	
42	6 x 7	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		11	
43	1 x 7 + 6 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		12	
44	2 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		13	
45	3 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		14	
46	4 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		15	
47	5 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		16	
48	6 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		17	
49	7 x 7	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		18	
50	2 x 7 + 6 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		19	
51	3 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		20	
52	4 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		21	
53	5 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		22	
54	6 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		23	
55	7 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		24	
56	8 x 7	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		25	
57	3 x 7 + 6 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		26	
58	4 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		27	
59	5 x 7 + 4 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		28	
60	6 x 7 + 3 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		29	
61	7 x 7 + 2 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		30	
62	8 x 7 + 1 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		31	
63	9 x 7	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		32	
64	4 x 7 + 6 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		64	
65	5 x 7 + 5 x 6	0	pas de 2 <sup>ème</sup> tour		65	

## Formule pour les épreuves SABRE

2 tours de poules sans éliminé + tableau élimination directe.

	Ligue PACA	Zone Minimés Cadet, junior	Inter Zone Minimés	National 1 et France
Place	coef. 0,5	coef. 1	coef. 1,75	coef. 2
1	19	38	66,5	76
2	18	36	63	72
3	17	34	59,5	68
4	16,5	33	57,75	66
5	15,5	31	54,25	62
6	15	30	52,5	60
7	14,5	29	50,75	58
8	14	28	49	56
9	13,5	27	47,25	54
10	13	26	45,5	52
11	12,5	25	43,75	50
12	12	24	42	48
13	11,5	23	40,25	46
14	11	22	38,5	44
15	10,5	21	36,75	42
16	10	20	35	40
17	9,5	19	33,25	38
18	9	18	31,5	36
19	8,5	17	29,75	34
20	8	16	28	32
21	7,5	15	26,25	30
22	7	14	24,5	28
23	6,5	13	22,75	26
24	6	12	21	24
25	5,5	11	19,25	22
26	5	10	17,5	20
27	4,5	9	15,75	18
28	4	8	14	16
29	3,5	7	12,25	14
30	3	6	10,5	12
31	2,5	5	8,75	10
32	2	4	7	8
33à 64	1	2	3,5	4
65 et +	0,5	1	1,75	2



NOM DE L'EPREUVE

DATE

LIEU

CLUB ORGANISATEUR

HORAIRES : DEBUT :

FIN :

CATEGORIES ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

	MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS		Vet1	Vet2	Vet3
	Ind	Eq	Ind	Eq	Ind	Eq	Ind	Eq			
H											
F											

ARBITRAGE (joindre le récapitulatif des activités de chaque arbitre)

PROBLEMES RENCONTRES :

Fait à :

Le Président du club de :

Joindre le classement et mettre les noms des équipiers pour les formules par équipe (ne pas se contenter du nom des clubs)